

## Réponses faites le 20 novembre 2024

Nota : En plus des réponses indiquées ci-dessous, le cahier des charges pour la modélisation 3D a été ajouté aux pièces de la consultation. Il a été également ajouté au DPGF un espace permettant d'ajouter les prix unitaires d'éventuelles réunions supplémentaires (DPGF\_V2)

**Q1** - Il est mentionné l'obligation d'un **BET technique** dans l'équipe ; est-ce qu'une compétence VRD suffit ou bien est-il nécessaire de s'adjoindre les compétences d'un BET déplacements-mobilités, notamment pour le déplacement prévisionnel de la halte ferroviaire ?

R1 - Le CCTP précise que le groupement doit être constitué d'un BET technique notamment pour les sujets d'infrastructures. Il est également précisé que le groupement pourra être constitué de tout consultant, expert dans la mesure où l'évaluation de la faisabilité technique et économique de ses propositions le justifie. C'est donc à vous de juger de l'opportunité de vous adjoindre les compétences d'un BET mobilités.

**Q2 - Phase scénarios** : les scénarios sont-ils à décliner à la fois sur l'ensemble du secteur d'études et sur le site Est de l'AFPA ? Est-ce que le programme de l'AFPA est déjà en partie défini dans le « projet du centre » ? Le chiffrage et le programme détaillé sont-ils à travailler à l'échelle du site Est de l'AFPA ou également à l'échelle du secteur d'étude de 35ha ?

R2 - Les scénarii sont bien à décliner sur les deux échelles (périmètre élargit et site AFPA). Le programme du projet du centre de l'AFPA n'est pas encore défini précisément, il a simplement fait l'objet d'orientations sommaires. Et le programme et le bilan financier seront à étudier sur le périmètre élargit (bilan sommaire) et sur le site de l'AFPA (bilan plus détaillé)

**Q3 - Nombre de scénarios** : le titre indique 3 scénarios minimum tandis que le descriptif (documents graphique) mentionne « 2 à 3 scénarios différenciés »

R3 - C'est une erreur du CCTP. Il faut proposer 3 scénarii minimum

**Q4** - Connait-on le **bâti susceptible de mutation** (destruction, rénovation)? Faut-il l'analyser dans la phase de diagnostic urbain et construire les scénarios sur cette base ? Faut-il prévoir d'expertiser ce bâti dans le diagnostic faune-flore (chiroptères) ?

R4 - Il n'y a pas de vision précise à ce stade du bâti susceptible de mutation (hormis sur le site de l'AFPA). Il faut une analyse sommaire du bâti dans le cadre du diagnostic et il n'y a pas d'inventaire faune flore à réaliser sur les bâtiments

**Q5** - La ville dispose-t-elle d'un **diagnostic sanitaire des arbres** sur espaces publics ? A défaut, faut-il le prévoir ? Est-ce que le **coteau boisé de la voie SNCF** est à investiguer ?

R5 - La Ville dispose d'un diagnostic sanitaire des arbres d'alignement sur les espaces publics qui sera sans doute à compléter. Il faudra investiguer le coteau de la SNCF.

**Q6** - Aura-t-on la possibilité de mener les **expertises faune-flore dans les emprises privées** ?

R6 - Sur le site de l'AFPA mais pas sur le reste.

**Q7** - Quels sont les **niveaux de rendus attendus** pour les cartographies : échelle des documents, logiciels particuliers ?

R7 - Niveaux de rendus attendus : 1/1000ème pour le périmètre élargit et 1/500ème et 1/200ème pour les détails sur le site de l'AFPA.

**Q8** - Page 12 du CCTP, il est indiqué que **la modélisation 3D** devra prendre en compte le Cahier des charges de la Ville de Rennes mais il n'est pas joint en annexe ; pouvez-vous nous préciser le format et la charte souhaités pour ce rendu ?

R8 - Nous vous joignons le cahier des charges.

**Q9** - Le **nombre de réunions** indiqué page 4 du CCTP pourrait-il être précisé en fonction des phases ? Il est évoqué un PU dans le bordereau, mais qui ne figure pas sur ce document.

R9 - Les nombre de réunions n'est pas définit précisément en fonction des phases.

**Q10** - Le **nombre de jours passés** pour chaque mission s'entend-il hors réunions ?

R10 - Le temps passé pour chaque mission doit intégrer les réunions et il faudra indiquer le prix unitaire des réunions dans une partie spécifique du DPGF.

**Q11 - La tranche optionnelle n°1** inclut-elle également la mise à jour de la modélisation 3D et du schéma de secours incendie ?

R11 – Oui

**Q12** - Page 6 : il est mentionné un enjeu topographique. Un plan topographique sur l'ensemble du secteur sera-t-il fourni ?

R12 - Il vous sera fourni une extraction de la base de données urbaines de notre SIG.

**Q13** - Page 10 : Dans le DIAG technique réseaux, attendez-vous :

1. la réalisation des DT avec la réalisation d'un plan de synthèse des réseaux existants,
2. ou la réalisation des DT avec la production d'une note d'analyse uniquement.

R13 - Nous attendons un complément des réseaux dans le cadre d'un plan de synthèse et une note d'analyse.

**Q14** - Page 13 : il est indiqué dans les « Documents remis au titulaire », « Diagnostics techniques ». Pouvez-vous nous lister les documents remis ?

R14 - Documents qui seront remis :

- extraction de notre SIG
- diagnostics réalisés par les partenaires

**Q15** - Le DPGF doit-il être fourni pour chacun des membres ou commun à l'équipe ?

R15 - Un prix unique pour le groupement mais un détail par membre dans un document spécifique non contractuel

**Q16** - Demande du cahier des charges pour la modélisation 3D

R16 – Ajouter dans les pièces du marché